

Cette formation est organisée depuis 1975 par les **Cercles des Naturalistes de Belgique®** a.s.b.l. en collaboration avec l'Entente nationale pour la protection de la nature a.s.b.l.

Cette session est placée sous l'égide de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

**Contenu:** initiation aux sciences de la nature (modules de : botanique, mycologie, ornithologie, entomologie, mammalogie, écologie, pédologie, climatologie, géologie,...), et aux différents aspects humains, législatifs, sociaux et pédagogiques de la conservation de la nature. La formation, théorique et pratique, sur le terrain et en laboratoire, est dispensée par des spécialistes en chaque discipline.

**Durée de la formation:** 3 ans maximum! La formation théorique et pratique a lieu la première année (16 samedis + 1 week-end à Vierves-sur-Viroin). L'évaluation et les deux week-ends complémentaires (méthodologie-communication et pratique professionnelle) ont lieu durant la deuxième année. Le mémoire, la visite thématique guidée en compagnie d'un public et d'un observateur extérieur ainsi que les 5 fiches de compte-rendu de visites thématiques doivent être remis ou réalisés au plus tard durant la troisième année. Les modules manqués peuvent être rattrapés dans une autre session.

**Fréquence des modules la 1<sup>e</sup> année:** deux à trois samedis par mois (à l'exception des périodes de vacances scolaires), plus un week-end à Vierves-sur-Viroin.

**BREVET:** l'obtention du brevet de "GUIDE-NATURE®" (titre protégé par le Benelux) est conditionnée par :

- 80 % de présence effective à la formation, 70 % à la cote globale (évaluation + mémoire + visite thématique guidée en présence d'un observateur extérieur), avoir suivi les 2 week-ends méthodologie-communication et pratique professionnelle; 5 visites thématiques naturalistes guidées par un guide compétent (+ 5 petits rapports à rédiger). **Les candidats qui ne peuvent (ou ne veulent...) satisfaire à ces conditions peuvent, néanmoins, obtenir sur demande: UNE ATTESTATION DE FREQUENTATION** (celle-ci ne donne aucun droit à utiliser le titre de Guide-nature ultérieurement).

**Conditions d'admission:** avoir 16 ans minimum au début de la formation (pas de limite d'âge) et manifester un intérêt certain pour la nature et le désir de faire partager les connaissances acquises. La formation s'adresse à tous les curieux de nature notamment aux enseignants, aux membres des sociétés naturalistes et de protection de l'environnement et des mouvements socio-culturels.

**REMARQUES:** il n'est pas autorisé de fumer durant la formation, ni dans les locaux de la Maison du Parc ainsi que durant les excursions. Nous demandons aussi de "déconnecter" les GSM durant la formation !

**Droit d'inscription:** 300 EUROS représentant les frais d'organisation, d'assurance et toutes les notes, payables au compte BE47 0011 2095 9480. Pour les Français, il y a possibilité de payer sur un compte ouvert en France (nous envoyer un chèque en EUROS au nom des "CNB "compte 00032917001 ). **Il faut prévoir en plus environ 50 EUROS pour chacun des trois week-ends prévus à Vierves-sur-Viroin (1 w.e. la première année et 2 w.e. la seconde année).**

En cas de désistement avant le premier cours, une somme de 20 EUROS sera retenue pour frais administratifs engagés.

**Début de la formation:** Début mars 2016 à la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

N.B. : Les stagiaires doivent prévoir leur pique-nique.

**COMMENT S'INSCRIRE:** en renvoyant le formulaire ci-joint et en payant le droit d'inscription (qui fait office d'inscription définitive).

**Des questions ? :** tél. : 0032(0)60/39 98 78 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 ou 0032(0)60/31 13 83 tous les jours de 8h15 à 9h15 ou par fax. 0032(0)60/39 94 36 ou par courriel : [cnbformations@gmail.com](mailto:cnbformations@gmail.com)

ou par courrier à Cercles des Naturalistes de Belgique, Rue des Ecoles, 21—BE-5670 Vierves-sur-Viroin ( Belgique ).

Visitez notre site [www.cercles-naturalistes.be](http://www.cercles-naturalistes.be)